



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
27 novembre 2023
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement
d'un environnement économique favorable à tous les niveaux
à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion
de l'intégration et de la coopération économiques

Sixième session

Genève, 30 et 31 octobre 2023

Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur le renforcement d'un environnement économique
favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement
inclusif et durable, et la promotion de l'intégration
et de la coopération économiques, sur sa sixième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 30 et 31 octobre 2023



Introduction

La sixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement inclusif et durable, et la promotion de l'intégration et de la coopération économiques, s'est tenue les 30 et 31 octobre 2023 au Palais des Nations, à Genève.

I. Résumé du Président

A. Séance plénière d'ouverture

1. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a redit combien il importait d'atteindre les objectifs de développement durable et de lutter contre les effets des changements climatiques. Il a expliqué que l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 nécessitait un nouveau modèle de développement qui assurait la prospérité pour tous, sans entraîner de dépassement des limites planétaires. Il a mis en avant trois éléments essentiels des travaux de la CNUCED qui permettaient de conceptualiser le lien entre changements climatiques et difficultés de développement. Premièrement, les changements climatiques étaient un problème de portée mondiale, qui nécessitait une collaboration internationale. Deuxièmement, il était nécessaire que la transition soit juste, c'est-à-dire que les pays développés devaient aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs relatifs au climat et au développement. Troisièmement, l'actuelle architecture économique mondiale, en particulier l'architecture financière, n'était pas adaptée aux défis à relever et devait être réformée. Enfin, le Secrétaire général adjoint a souligné que la CNUCED menait des travaux de recherche et d'analyse sur ces questions, citant notamment les publications phares.

B. La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Les dimensions internationales de la transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres et du renforcement des capacités industrielles dans un monde assujéti à des contraintes climatiques

2. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement a donné un aperçu des questions qui seraient examinées et présenté le document de référence intitulé « La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions » (TD/B/C.I/MEM.8/17). Selon lui, l'économie mondiale traversait actuellement ce qui pouvait être décrit comme une « polycrise », à savoir que les systèmes mondiaux étaient secoués par un ensemble de crises entretenant des relations causales. Cette crise avait freiné la croissance de l'économie mondiale, ce qui pourrait faire perdre une décennie sur le plan du développement. Le Directeur a fait observer qu'à court terme, les deux principaux sujets de préoccupation étaient l'application, dans les économies avancées, de politiques monétaires restrictives visant à juguler l'inflation et le manque de coordination multilatérale entre les politiques. Les effets de ces politiques restrictives et de cette mauvaise coordination étaient aggravés par l'accroissement de la dette des pays en développement et par les répercussions déjà importantes des changements climatiques. Le Directeur a déclaré qu'une « désindustrialisation prématurée » avait eu lieu dans les pays en développement ces dernières décennies, alors que l'industrialisation était décisive pour que chaque pays s'engage sur la voie d'une croissance à l'épreuve des changements climatiques. Il était toutefois plus difficile de parvenir à un développement tenant compte des changements climatiques que de suivre la trajectoire d'industrialisation qu'avaient tracée les économies avancées. Le Directeur a précisé que l'accès des pays en développement au financement était la principale condition à satisfaire pour lever les obstacles au développement, compte tenu du besoin massif d'investissements que nécessitait le cadre directif qualifié de « New Deal

écologique ». Cet accès au financement devait être fondé sur la reconnaissance de responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives des économies avancées pour ce qui concernait leurs contributions. Enfin, le Directeur a déclaré que les conditions d'un développement à l'épreuve des changements climatiques ne pourraient pas être réunies dans les pays en développement sans une réforme de la gouvernance économique mondiale qui permette de ménager une plus grande marge d'action et de renforcer la coordination, de résoudre les problèmes d'endettement et de lutter contre l'évasion fiscale des entreprises, et d'accroître le financement public international.

3. L'orateur principal, ancien Ministre des finances du Brésil et professeur à la São Paulo School of Economics, a présenté la notion de « nouvelle industrialisation verte ». Il a dit qu'étant entendu que l'industrialisation était la première étape vers le développement, la difficulté pour les pays en développement était de concilier leur « réindustrialisation » et le respect des objectifs climatiques. Au moyen d'instruments financiers, institutionnels et budgétaires, la nouvelle industrialisation verte devait permettre d'accroître et de diversifier la production industrielle par habitant, de fixer comme nouvelles exigences de tout plan de développement l'amélioration de l'efficacité énergétique de la production et la décarbonisation des sources d'énergie, et de créer des chaînes de valeur régionales résilientes et inclusives. Les objectifs fixés par le passé, qui étaient d'accroître la part de l'industrie dans le produit intérieur brut et le nombre de travailleurs employés dans l'industrie, n'étaient peut-être plus si pertinents et la CNUCED pourrait peut-être opter pour un nouvel objectif, à savoir l'augmentation de la production industrielle par habitant. Une industrialisation durable passait principalement par une distribution des revenus et nécessitait un renforcement de l'aide multilatérale, ce à quoi des accords régionaux pouvaient contribuer efficacement dans le contexte géopolitique actuel. L'orateur a souligné le lien solide qui existait entre les politiques d'adaptation et d'atténuation et l'industrialisation, en précisant que les premières ne suffisaient pas pour mener à bien la seconde ou parvenir au développement. Il a proposé que la CNUCED mène des travaux sur les liens entre adaptation, atténuation et industrialisation afin d'aider les pays en développement à parvenir à un développement à l'épreuve des changements climatiques.

4. Au cours de la première séance informelle, les intervenants ont échangé sur la situation de l'économie mondiale et sur les dimensions internationales de la transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres. Ont pris part à cet échange la Ministre conseillère de la Mission permanente du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et une membre de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (Espagne) et Présidente de la plateforme de l'Union européenne sur la finance durable.

5. La première intervenante a indiqué que les pays en développement faisaient face à un problème commun, celui du manque d'accès au financement international, ainsi qu'à des obstacles technologiques et à une disponibilité limitée des fonds verts. Elle a réaffirmé que l'architecture financière internationale devait être réformée si l'on voulait mieux aider ces pays à relever les défis climatiques et a cité l'exemple du Honduras, où les ouragans, de plus en plus nombreux, entraînaient des pertes et des préjudices importants et affaiblissaient les capacités de production, en particulier dans le secteur agro-industriel. Au cours des deux dernières années, les autorités honduriennes avaient pris d'importantes mesures visant à faire de l'énergie un bien public, notamment en adoptant des politiques sociales et énergétiques et en entreprenant une réforme fiscale. Le but était d'opérer un changement de paradigme et de passer de la privatisation à la récupération des biens publics. L'intervenante a remercié la CNUCED pour ses travaux d'analyse, qui contribuaient à un réexamen des politiques et au développement des capacités industrielles des pays du Sud.

6. La seconde intervenante a présenté les travaux du Groupe d'experts de haut niveau sur les engagements des entités non étatiques en faveur du zéro émission nette, établi par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en 2022. Le rapport du Groupe d'experts, intitulé « Integrity matters : Net zero commitments by businesses, financial institutions, cities and region », avait été présenté à la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nombre des engagements pris par les acteurs non étatiques n'étaient pas suivis d'effets et ce simple verdissement d'image aurait des conséquences importantes pour le

climat. L'intervenante a mis en relief l'écart entre les paroles et les actes. Elle s'est arrêtée sur les recommandations formulées dans le rapport, à savoir l'adoption d'engagements de neutralité carbone crédibles par les acteurs non étatiques, compte tenu de l'importance de cibles à court terme, le respect d'un système de classification en accord avec les objectifs de l'Accord de Paris et l'obligation pour les entreprises d'inclure des objectifs environnementaux dans leurs plans de transition.

7. Au cours du débat qui a suivi, le secrétariat a fait remarquer qu'en matière de neutralité carbone, l'approche volontaire, qui était la plus courante, avait de sérieuses limites, puisqu'elle laissait la possibilité à des acteurs non étatiques de faire accroire qu'ils étaient sur une trajectoire de zéro émission nette alors qu'ils continuaient de faire appel à des combustibles fossiles ou d'investir dans de nouvelles sources d'approvisionnement en combustibles fossiles ; il était donc d'avis qu'une approche contraignante pourrait être plus efficace. L'un des experts a affirmé que l'évolution des mentalités dépendait de deux facteurs : le capital humain, c'est-à-dire l'éducation des citoyens de demain et l'acquisition de nouvelles compétences par les travailleurs, grâce auxquelles les pays en développement pourraient intégrer de nouveaux secteurs, et la participation de la société civile, notamment des fondations, qui s'intéressaient de plus en plus aux questions climatiques. Une délégation a dit qu'il était difficile d'œuvrer pour le développement lorsque la volonté politique de réduire la concentration des marchés et de mettre fin aux situations de monopole faisait défaut et que très peu était fait pour aider les pays en développement à accroître leur marge d'action. À cet égard, le secrétariat était d'avis que le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États n'était peut-être pas adapté à l'objectif de résilience climatique mondiale. Une autre délégation a fait remarquer que, dans les pays les moins avancés, l'industrialisation ne pourrait être menée à bien sans un renforcement des capacités énergétiques, ce qui nécessitait un transfert de technologies qui permette dépasser les obstacles existants et de faciliter le développement du secteur. En réponse à la question d'une délégation, l'orateur principal a donné des précisions sur l'industrialisation au Brésil. En réponse à d'autres questions, des experts ont insisté sur l'importance des principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées ; l'importance d'un système fondé sur des règles qui tiennent compte des difficultés rencontrées par les pays en développement et des changements climatiques ; la nécessité pour les pays en développement d'apprendre les uns des autres dans le cadre de la coopération Sud-Sud, plutôt que de dépendre des institutions ; le rôle des investissements, notamment du réinvestissement des bénéficiaires ; les perspectives ouvertes par les débats internationaux sur une collaboration mondiale en matière de fiscalité ; les préoccupations concernant les nouveaux obstacles posés par le protectionnisme vert et la possibilité de les dissiper grâce à la mise en place de politiques industrielles adoptées dans un cadre multilatéral et ne perpétuant pas les inégalités ; l'absence d'un système de classification des mesures d'adaptation. L'une des intervenantes a insisté sur le fait que certains problèmes ne pourraient être réglés au niveau national et relevaient plutôt du niveau multilatéral ; elle a pris l'exemple de la dette souveraine, qui n'était pas générée au niveau national, mais découlait de chocs extérieurs, et de la fiscalité des multinationales, qui permettait à ces dernières de ne pas s'acquitter de leurs impôts.

2. Les défis nationaux de la transformation structurelle verte

8. La deuxième séance informelle portait sur des exemples nationaux de transformation verte, en particulier sur les contraintes rencontrées par les pays, les perspectives offertes et les politiques à mettre en place. Les intervenants étaient le Directeur exécutif du Centre de ressources sur la protection sociale (Pakistan), un professeur d'économie de l'Université Kadir Has (Turquie), le Directeur adjoint de la recherche du Khazanah Research Institute (Malaisie) et une professeure associée d'économie et conseillère pour la science et la stratégie à la ESGQ Rating Agency (Kazakhstan).

9. Le premier intervenant est revenu sur les obstacles à l'industrialisation verte au Pakistan et a proposé une analyse des défis posés par la transformation verte dans quatre secteurs, à savoir l'industrie manufacturière, l'industrie textile, l'agriculture et les transports. Il a dit qu'en 2022, le Pakistan avait subi des inondations qui avaient mis à mal son économie et démontré sa vulnérabilité aux changements climatiques: les pertes et préjudices directs avaient été estimés à 14,9 milliards de dollars. Le Pakistan peinait à appliquer une politique industrielle, verte ou axée sur la transition, en raison de son système politique fédéral, selon

lequel la politique industrielle faisait partie des prérogatives des autorités provinciales, ce qui empêchait l'administration centrale d'en adopter une de portée nationale, orientée vers la décarbonisation de l'économie du pays. En outre, les politiques industrielles adoptées par les provinces consistaient principalement à créer des zones économiques spéciales, destinées à attirer les investissements étrangers directs, verts ou non. L'intervenant a clôturé sa présentation en soulevant la question de savoir s'il était possible d'appliquer une politique industrielle sans l'intervention de l'État.

10. Le deuxième intervenant a présenté une analyse des principaux problèmes et obstacles structurels que la Türkiye rencontrait dans sa transformation verte. Il a cité les travaux de recherche menés par la CNUCED, selon lesquels le modèle de développement actuel, fondé sur les activités extractives, n'était pas durable. En outre, les émissions par habitant étaient orientées à la hausse, alors que l'efficacité énergétique par unité de production perdait du terrain. La Türkiye présentait un déficit énergétique et comptait sur l'investissement de capitaux étrangers dans l'offre nationale d'énergie. Sa production avait été réduite de moitié et ses importations d'énergie étaient en grande partie responsables du déficit de sa balance des paiements. Elle dépendait toujours plus de modes de production et de consommation basés sur les combustibles fossiles importés, et les conditions de cette dépendance s'étaient récemment intensifiées. Pour ce qui était des orientations stratégiques, la Türkiye devait accroître sa marge d'action budgétaire et donner un nouveau souffle aux instruments connexes si elle souhaitait décarboniser sa structure économique et la défaire des activités reposant sur les combustibles fossiles. De plus, la banque centrale devait renforcer son rôle et prendre en compte les effets des changements climatiques sur la stabilité de l'économie, ce qui signifiait que la politique monétaire ne devait pas uniquement viser à juguler l'inflation. Enfin, il fallait attirer de nouveau les investisseurs privés et orienter les capitaux obtenus vers la planification démocratique et la création d'emplois verts.

11. Le troisième intervenant a fait la synthèse des différentes phases de la politique industrielle de la Malaisie, au cours desquelles les stratégies de remplacement des importations et les stratégies de promotion des exportations s'étaient succédé, notamment au gré d'accords politiques concernant différents groupes de population. S'agissant de l'état d'avancement de l'industrialisation verte en Malaisie, les émissions de gaz à effet de serre étaient faibles, mais les coûts de la transition énergétique demeuraient élevés. Le pays n'était devenu un émetteur net qu'en 2004 et, à l'heure actuelle, ses puits de gaz à effet de serre captaient 65 % environ de ses émissions. Pour ce qui était des politiques, l'intervenant a émis l'idée que de nouveaux outils de financement pourraient être nécessaires et qu'il faudrait tenir compte de la vulnérabilité de l'industrie manufacturière aux changements climatiques, sachant, par exemple, que le principal port industriel malaisien pourrait être exposé à l'élévation du niveau de la mer d'ici à 2080, voire avant. Une plus grande attention devait en outre être portée à la question des pertes et préjudices ainsi qu'à l'atténuation et à l'adaptation, qui ouvraient des perspectives d'expansion. Enfin, l'intervenant a mentionné des initiatives encourageantes, comme l'engagement pris par les fonds souverains de financer la transition verte et l'acquisition par des entreprises publiques de parts d'entreprises étrangères spécialisées dans les énergies renouvelables, dans le cadre d'une stratégie d'apprentissage technologique.

12. La quatrième intervenante a mis en lumière les enjeux, les limites et les perspectives de la transformation verte au Kazakhstan. À contre-courant de la tendance générale, le Kazakhstan connaissait une croissance rapide et était en bonne voie de remplir les objectifs concernant les émissions de gaz à effet de serre, la neutralité carbone et les énergies renouvelables. Il était toutefois très dépendant de la production et des exportations de combustibles fossiles, qui attiraient beaucoup d'investissements étrangers directs. En dehors du secteur extractif, les autres secteurs de l'économie étaient invariablement à court d'investissements, ce qui constituait un frein à la diversification et à la transformation structurelle de l'économie. En outre, le Kazakhstan occupant un vaste territoire et étant faiblement peuplé, le secteur des transports étaient l'un des secteurs les plus importants ; il en résultait des niveaux élevés d'émissions par habitant, également dus en grande partie à l'extraction, au traitement et à la consommation de combustibles. Il était attendu que la demande en électricité soit multipliée par six environ d'ici à 2060. En outre, en raison de la baisse du niveau de la mer Caspienne et de la mer d'Aral, le Kazakhstan manquait d'eau, ce qui l'obligeait à en importer. Enfin, l'intervenante a souligné qu'il était nécessaire de mettre

en place un cadre de lutte contre le verdissement d'image et qu'il était urgent de remédier aux problèmes de stress hydrique.

13. Au cours du débat qui a suivi, l'un des experts est revenu sur la question de savoir s'il était possible d'envisager une politique industrielle qui ne dépendrait pas de l'État. Il a donné l'exemple de l'Afrique du Sud, qui constituait un cas intermédiaire, et proposé l'adoption d'une politique industrielle capable de réunir tous les acteurs concernés autour d'une même mission. Une délégation a dit que la transition énergétique devait être l'affaire de tous les ministères, car elle pouvait difficilement relever d'un seul. L'un des experts a déclaré que, souvent, le lien n'était pas fait entre, d'une part, les politiques industrielles, les politiques commerciales et les politiques d'investissement, et, d'autre part, les politiques concernant les changements climatiques et les politiques traditionnelles de protection de l'environnement. Enfin, un autre expert a dit que la concentration géographique induite par les politiques industrielles creusait les inégalités régionales et qu'il était donc important d'élaborer de nouvelles politiques industrielles, qui anticiperaient les conséquences sociales d'une telle concentration.

3. Les dimensions régionales de la transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres et du renforcement des capacités industrielles vertes

14. Au cours de la troisième session informelle, les intervenants ont débattu du renforcement des capacités industrielles vertes, en particulier de l'importance de la coopération régionale et mondiale, et des liens entre changements climatiques, financement de l'action climatique et dette. Les intervenants étaient un professeur associé d'économie politique du développement de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), une professeure d'économie de la Middle East Technical University (Turquie) et un professeur de l'Université de Stellenbosch (Afrique du Sud), ancien président du conseil des administrateurs de la Development Bank of Southern Africa.

15. Le premier intervenant a axé sa présentation sur l'Amérique latine, région dans laquelle la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique était deux fois supérieure à la moyenne mondiale, mais dont la participation aux chaînes de valeur mondiales des technologies sobres en carbone s'était jusqu'à présent surtout limitée à la fourniture de matières premières. Il a relevé que l'adoption de politiques industrielles vertes était vivement encouragée dans les pays déjà industrialisés, mais l'était bien moins là où ces politiques faisaient le plus défaut, c'est-à-dire dans les pays en développement, ce qui risquait d'accentuer des inégalités déjà criantes. L'intervenant a fait observer qu'il ne suffisait pas de dire d'une politique industrielle qu'elle était « verte » pour que ce soit le cas ou pour qu'elle soit bénéfique, et a fourni l'exemple de pays qui avaient subi les conséquences de l'application isolée de telles politiques. Autrement dit, il fallait parvenir à une meilleure coordination et à une plus grande cohérence entre la politique industrielle et les autres politiques, de manière à couvrir les trois dimensions (économique, social et environnemental) du développement durable, pour que la politique industrielle puisse être qualifiée de « verte ». L'intervenant a en outre souligné le besoin de nouvelles capacités organisationnelles et institutionnelles et la nécessité de faire participer différentes parties prenantes. Il a souligné que la transition verte pouvait prendre différentes formes selon la situation de départ et qu'elle pouvait aussi creuser les inégalités ou en engendrer de nouvelles. Enfin, il a insisté sur la nécessité de considérer l'intégration régionale comme la condition essentielle d'une transformation économique verte qui ne perpétuait pas les inégalités.

16. La deuxième intervenante a dit que les risques climatiques devaient guider l'élaboration de politiques géostratégiques et qu'il était urgent d'admettre que les objectifs de croissance économique et de transformation structurelle et les objectifs de développement devaient aller de pair. Les politiques industrielles vertes devaient être des moteurs de développement, mais cela supposait que les pays en développement aient une plus grande marge d'action. L'intervenante a rappelé que des pays qui n'avaient guère contribué aux changements climatiques en ressentaient les effets de manière disproportionnée. Or, les capacités d'atténuation et d'adaptation étaient concentrées dans les pays développés, qui ressentaient moins les effets des changements climatiques. La communauté internationale devait donc veiller à ce que les financements soient orientés vers les pays qui subissaient le plus d'effets négatifs et étaient moins en mesure d'y répondre, à savoir les pays en

développement. Enfin, l'intervenante a exposé la stratégie de décarbonisation de la Türkiye, qui tendait à réduire les émissions nettes à zéro d'ici à 2050, en donnant des précisions sur les mesures prises et en présentant des analyses coûts-avantages. Pour atteindre son objectif, la Türkiye aurait besoin d'y consacrer environ 3 milliards de dollars par an, ce qui était moins que le montant actuellement alloué au subventionnement des combustibles fossiles.

17. Le troisième intervenant a présenté les enjeux et les perspectives d'une transformation verte et d'une croissance économique durable pour le continent africain, ainsi que les progrès que celui-ci avait déjà accomplis en la matière. Il a fait observer que l'Afrique était richement dotée en ressources nécessaires à la transition énergétique et aurait, d'ici à 2060, la plus grande et la plus jeune population active du monde. Cette configuration influait déjà sur le rythme de la transformation numérique, les transactions numériques étant plus courantes en Afrique que dans bien d'autres régions. L'Afrique avait un fort potentiel d'énergie solaire et pourrait devenir exportatrice d'énergies renouvelables. Cependant, elle faisait face à de nombreux problèmes, en particulier de financement, notamment liés au surendettement, au coût élevé du capital, aux effets des changements climatiques et à une importante fuite des capitaux. Il était nécessaire d'adopter un nouveau paradigme financier, à savoir une architecture monétaire qui consiste en un réseau de bilans imbriqués dans lequel les banques de développement joueraient un rôle essentiel. Enfin, il fallait se détourner des politiques industrielles de première génération, qui laissaient à l'État le choix des secteurs bénéficiaires, au profit de nouvelles politiques fondées sur la cocréation de valeur et dans lesquelles l'État était chargé de donner le cap, par exemple dans le sens d'une transition verte.

18. Au cours du débat qui a suivi et en réponse à la question d'une délégation concernant les enjeux et les perspectives de politique industrielle pour le Nigéria, quelques experts se sont entretenus de l'avantage stratégique de l'Afrique, qui pouvait tirer parti de ses réserves en matières premières moyennant un transfert de technologies, de la faiblesse du commerce intra-africain, et, à cet égard, du manque de diversification de la base de production, de l'insuffisance des infrastructures et du manque de connectivité à des fins de coopération régionale. D'autres experts ont fait remarquer que les pays en développement devaient être les premiers à réclamer une réforme du système financier mondial, car celui-ci n'était plus adapté et n'était pas doté des mécanismes et institutions nécessaires pour que s'opère une transition juste. Des experts ont parlé des obstacles au transfert de technologies, de la rapidité du progrès technique et des difficultés à intégrer des secteurs dominés par quelques pays développés, comme le secteur des panneaux photovoltaïques. Tous les intervenants et quelques experts ont souligné que la coopération et l'intégration régionales étaient essentielles pour parvenir à une transition durable qui ne perpétuait pas les inégalités. Certains experts ont insisté sur la nécessité pour les pays en développement de s'affranchir de leur dépendance à l'égard des pays du Nord et des investissements étrangers directs motivés par le profit, et d'adopter une stratégie de développement plus autonome, caractérisée par des mesures plus proactives et une logique développementiste. Enfin, quelques intervenants et experts ont mis en avant le rôle décisif que pouvaient jouer la coopération Sud-Sud et l'apprentissage mutuel.

4. Le lien entre les politiques industrielles vertes et le financement de la transition verte, et les problèmes particuliers rencontrés par certaines régions et certains groupes de pays

19. La quatrième séance informelle portait sur les problèmes de financement de la transition verte, compte tenu de l'inefficacité de l'architecture financière internationale et des tensions géopolitiques qui s'exerçaient dans un monde multipolaire. Les intervenants étaient une professeure d'économie écologique de l'Université de Lausanne (Suisse), une professeure d'économie de l'Université du Massachusetts à Amherst (États-Unis d'Amérique) et un administrateur adjoint de la Bank of China.

20. La première intervenante, se référant aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), a déclaré que le maintien des politiques actuelles ne feraient que perpétuer les effets négatifs des changements climatiques. En outre, la distribution régionale des phénomènes extrêmes avait son importance, car ces phénomènes n'auraient pas forcément les mêmes conséquences dans toutes les régions. En matière d'environnement et d'énergie, il existait un plateau, c'est-à-dire un niveau au-delà

duquel la hausse de la consommation d'énergie n'entraînait plus une amélioration des conditions de vie, et une situation de baisse dynamique, dans laquelle l'accès au développement nécessitait une moindre consommation d'énergie que par le passé. Ces deux éléments étayaient l'idée que les changements climatiques soulevaient un problème de distribution et que les indicateurs sociaux et les limites planétaires faisaient partie du même discours sur les inégalités. Les 10 % les plus riches émettaient 50 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre ; selon un modèle mis au point par une université, les technologies existantes pourraient garantir à tous un niveau de vie décent du point de vue de l'accès à l'énergie, des transports publics et des marchés locaux. La question n'était pas tant de savoir quelle quantité d'énergie était nécessaire pour garantir à tous un niveau de vie décent, mais comment l'énergie existante était utilisée.

21. La deuxième intervenante a parlé du financement de la transition écologique. Les montants estimatifs des fonds nécessaires étaient très variables, mais étaient tous libellés en milliards de dollars, alors que les ressources existantes ne se comptaient qu'en millions de dollars. Or, il ne serait pas possible d'augmenter les ressources disponibles avec le modèle actuel de financement mixte, dans lequel les fonds publics servaient à réduire les risques des investissements privés, alors que les apports publics étaient essentiels, contrairement à la participation du secteur privé, plus motivé par le profit que par l'investissement dans des biens publics. En outre, la majeure partie du financement de l'action climatique était génératrice de dette, ce que les pays en développement ne pouvaient se permettre, eux qui étaient déjà très endettés. Nombre de ces pays étaient confrontés à la fois à la crise climatique et à une crise de la dette et devaient prendre des décisions difficiles pour les surmonter. L'intervenante a déclaré que compte tenu de l'aggravation du surendettement, les donateurs ne devraient pas proposer de financer l'action climatique au moyen d'instruments créateurs de dette. Ce point s'inscrivait dans un débat plus large sur l'inefficacité de l'architecture financière internationale, qui n'était pas à même de répondre aux crises mondiales actuelles. Enfin, l'intervenante a proposé des solutions immédiates aux problèmes urgents, à savoir l'émission de droits de tirage spéciaux sous certaines conditions et une réforme de la fiscalité mondiale, ainsi que des moyens d'accroître le financement de l'action climatique dans les pays en développement, à savoir la restructuration de la dette et le renforcement des banques multilatérales de développement.

22. Le troisième intervenant a expliqué comment le financement vert s'était développé en Chine ces vingt dernières années selon une structure à cinq piliers et comment les politiques dans ce domaine avaient progressé rapidement, au point de faire du marché chinois des prêts verts l'un des plus grands marchés financiers verts au monde. Il a donné des précisions au sujet du cadre normatif du financement vert, des politiques en matière de divulgation de l'information, des instruments de politique monétaire structurelle, des produits financiers verts et des activités de coopération internationale. Même si elle devait encore remédier à l'absence de normes unifiées pour le système de financement vert, au manque d'appui au développement des technologies et des compétences et à l'insuffisance des mesures contraignantes en matière de divulgation de l'information, la Chine appliquait plusieurs mesures visant à promouvoir le financement vert. L'intervenant a précisé que la planification était indispensable et qu'il était important d'apprendre des autres pays par la voie de la coopération et de la collaboration. Enfin, il a indiqué qu'en 2020, il avait été décidé que le pic des émissions de gaz à effet de serre devrait avoir été atteint en 2030 et que les émissions nettes devraient avoir été réduites à zéro en 2060.

23. Au cours du débat qui a suivi, quelques délégations et experts ont souligné l'importance du principe des responsabilités communes mais différenciées, qui imposait aux pays développés d'aider les pays en développement dans leur transition verte et de limiter leur consommation excessive de ressources. En réponse à des délégations, qui demandaient quelles pouvaient être les stratégies de développement à suivre pour accélérer la transition verte, des experts ont mentionné le recours à des mesures redistributives. Un expert a parlé des mesures que la Gambie avait prises en faveur de la transition, notamment en définissant un second plan national de développement, en encourageant le passage des énergies fossiles à des sources d'énergie renouvelable, en recourant davantage à l'énergie solaire et en soutenant les secteurs de la foresterie et du biogaz. Quelques experts ont insisté sur l'importance de préférer un financement public des services publics à une privatisation. En réponse à une question posée par une délégation au sujet des priorités, un expert a précisé

que les pays en développement devaient d'abord répondre aux besoins essentiels de leur population, notamment en luttant contre la faim et la pauvreté, avant d'entamer leur transition. Quelques experts ont souligné que les pays en développement ne devaient pas compter exclusivement sur une aide extérieure pour parvenir au développement, mais chercher à mobiliser leurs ressources intérieures potentielles. En réponse à des questions posées par des délégations au sujet des sources d'énergie propre, des experts ont renvoyé à la définition donnée par le GIEC, selon laquelle une énergie était dite « propre » lorsqu'elle était sobre en carbone ou produisait peu d'émissions, à l'exemple de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de l'énergie hydraulique et de l'hydrogène, lorsqu'il était utilisé à bon escient, au cas par cas. En outre, l'intégration et la coopération régionales étaient déterminantes pour parvenir à une complémentarité des différentes sources d'énergie renouvelable disponibles à l'échelle d'une région. Des experts ont relevé que la dette avait des effets négatifs sur le développement et la transformation, contre lesquels il fallait prendre des mesures ciblées. Tous les intervenants et experts ont dit qu'il était important que s'établisse une coopération régionale pour le bon fonctionnement des systèmes d'énergie renouvelable et que les retombées positives soient amplifiées ; ils ont en outre indiqué qu'il était nécessaire de recourir à des instruments non créateurs de dette pour le financement de la transition verte. Une délégation a invité la CNUCED à faire plus pour faciliter la participation d'experts issus de pays en développement et une autre délégation a dit que la CNUCED pourrait jouer un rôle essentiel en conseillant les pays en développement sur leur transition verte.

II. Questions d'organisation

A. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

24. À sa séance plénière d'ouverture, le 30 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle a élu José Roberto Sánchez-Fung (République dominicaine) Président et Chinwe Nkem-Nwaigwe (Nigéria) Vice-Présidente-Rapporteuse.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

25. Également à sa séance plénière d'ouverture, le 30 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (TD/B/C.I/MEM.8/16). Cet ordre du jour se lisait comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. La transition vers un modèle de croissance fondé sur des énergies propres : difficultés, perspectives et solutions.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Adoption du rapport de la réunion

(Point 4 de l'ordre du jour)

26. À sa séance plénière de clôture, le 31 octobre 2023, la Réunion d'experts pluriannuelle a autorisé la Vice-Présidente-Rapporteuse à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport sur sa sixième session, après la clôture de celle-ci.

Annexe

Participation*

1. Les États membres de la CNUCED ci-après étaient représentés à la session :

Algérie	Kenya
Angola	Malaisie
Antigua-et-Barbuda	Maroc
Arabie saoudite	Mexique
Arménie	Népal
Barbade	Nicaragua
Brésil	Panama
Cambodge	République dominicaine
Comores	Sri Lanka
Congo	Thaïlande
Égypte	Togo
État de Palestine	Tunisie
Fédération de Russie	Uruguay
Gabon	Viet Nam
Gambie	Zambie
Iran (République islamique d')	Zimbabwe
2. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Union africaine
 - Union européenne
3. Les institutions spécialisées et organisations apparentées ci-après étaient représentées à la session :
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 - Union internationale des télécommunications
 - Organisation mondiale du commerce
4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session :
 - Catégorie générale*
 - International Network for Standardization of Higher Education Degrees.

* La présente liste ne mentionne que les participants inscrits. La liste complète des participants porte la cote TD/B/C.I/MEM.8/INF.6.